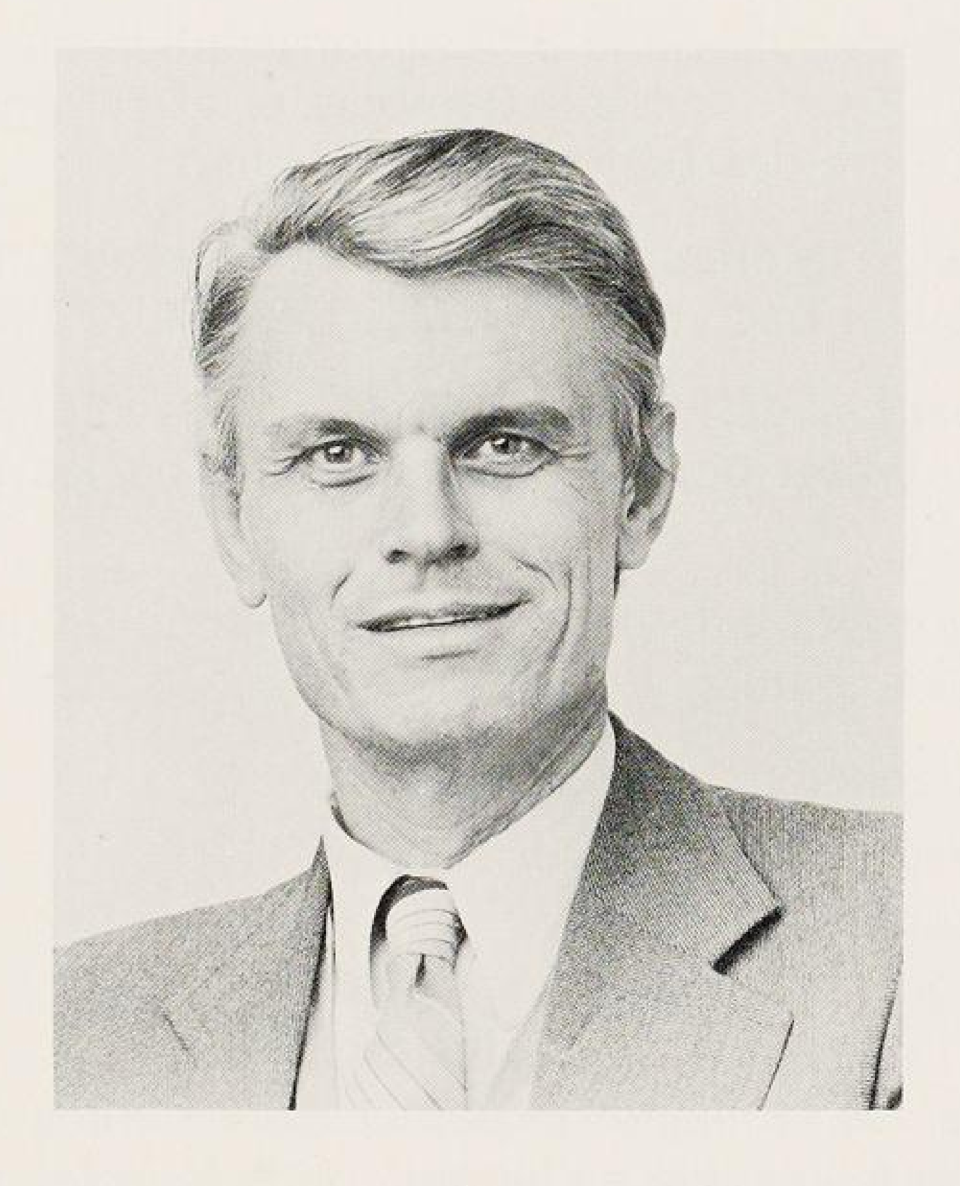
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978

3ème circonscription
SENS – JOIGNY – MIGENNES

un candidat nouveau
un programme raisonnable
pour un vrai changement



JACQUES
PÉRON-MAGNAN

Agrégé de Sciences Economiques
Professeur à l'Université de Paris
Maire-Adjoint de Brienon-sur-Armançon

Suppléant : Marcel GÉRARD - Maire de Villechétive

Jacques PERON-MAGNAN
Agrégé de Sciences Economiques
Professeur à l'Université de Paris
Maire-Adjoint de Brienon-sur-Armançon

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Candidat au poste de député de la 3ème circonscription de notre département, je suis investi par le Parti Socialiste Démocrate, et j'ai également l'appui du Parti Radical et du Centre des Démocrates Sociaux.

Il faut éviter à la France la dramatique aventure du programme commun, c'est pourquoi vous ne pouvez pas voter pour MM. CORDILLOT et LASSALLE.

Mais il n'est pas possible de maintenir les inégalités actuelles, c'est pourquoi vous ne pouvez pas voter pour M. PIOT, qui n'a pu les réduire malgré ses promesses.

Il est possible de mettre fin à la coupure de la France en deux blocs hostiles : c'est le but de ma Candidature.

Si je suis élu je m'attacherai personnellement à :

- Elever les revenus les plus faibles.
- Lutter contre le chômage.
- Améliorer les Conditions de travail.
- Rendre le pouvoir proche des citoyens.
- Simplifier les formalités et paperasseries administratives.
- Restaurer la sécurité en luttant contre la violence.
- Protéger l'environnement.

C'est un programme ambitieux mais raisonnable.
Avec votre appui il est réalisable.

votez Jacques PERON-MAGNAN
le bon choix pour Sens-Joigny-Migennes

IMP. FIMA SENS